

2024-2025

NOM (DU JEUNE)

PRÉNOM (DU JEUNE)

FORMATION CHOISIE CAP COIFFURE CS/MS COIFFURE CAP ESTHÉTIQUE

ETABLISSEMENT DU LIEU D'EXECUTION DU CONTRAT

RAISON SOCIALE :

ENSEIGNE :

NUMÉRO DE SIRET ACTIF :

CACHET DE L'ENTREPRISE

CHEF D'ENTREPRISE : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :



COURRIEL DE L'ENTREPRISE :

CODE NAF / APE :

CONVENTION COLLECTIVE :

CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE : TYPE D'EMPLOYEUR : CMA CCI

EFFECTIF SALARIÉS DE L'ENTREPRISE (APPRENTIS NON COMPRIS) :

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS POUR L'ACCUEIL D'APPRENTIS

MODE CONTRACTUEL : CDD CDI

DATE DE DÉBUT DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

DATE DE FIN DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL : H MIN

MAITRE D'APPRENTISSAGE

MA N°1

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

NOM :

PRÉNOM :

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

EMPLOI OCCUPÉ : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU :

ADRESSE MAIL : :

MA N°2

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

NOM :

PRÉNOM :

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

EMPLOI OCCUPÉ : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU :

ADRESSE MAIL : :

Frais de participation entreprise : 180 euros (contribution de l'entreprise au matériel pédagogique de coiffure et d'esthétique).

Règlement par chèque à l'ordre de l'IFPM à transmettre le plus rapidement possible.

J'accepte que le CFA transmette directement à l'OPCO concerné le contrat d'apprentissage et la convention de formation.

A, le

Signature du chef d'entreprise/ Maitre d'apprentissage

COIFFURE

CAP 2 ANS :



1^{ère} année : Cours tous les mardis et mercredis



1^{ère} année : Cours tous les jeudis et vendredis



2^{ème} année : Cours tous les mardis et mercredis



2^{ème} année : Cours tous les mercredis et jeudis

CAP 1 AN : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME)

DU 26/08/2024 AU 13/12/2024 :

DU 06/01/2025 AU 04/07/2025 :



Cours tous les lundis et mardis

Cours tous les lundis et un mardi sur deux



Cours tous les mercredis et jeudis

Cours tous les jeudis et un mercredi sur deux

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (EX-MENTION COMPLÉMENTAIRE) : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME)



Cours tous les mercredis et un jeudi sur deux

ESTHÉTIQUE

CAP 2 ANS :



1^{ère} année : Cours tous les jeudis et vendredis



2^{ème} année : Cours tous les jeudis et vendredis

CAP 1 AN : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME)

DU 26/08/2024 AU 13/12/2024 :

DU 06/01/2025 AU 04/07/2025 :



Cours tous les lundis et mardis

Cours tous les lundis et un mardi sur deux



Cours tous les mercredis et jeudis

Cours tous les mercredis et un jeudi sur deux

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles (prénom, nom, numéro de téléphone, adresse, mail...) soient enregistrées et traitées par l'IFPM en accord avec sa politique de protection des données et dans le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services administratifs et pédagogiques de l'IFPM. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un mail sur accueil@ifpm.com.